

## SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.

## Caractéristiques des délinquants dans les unités d'intervention structurée (UIS)

### Pourquoi nous avons effectué cette étude

Les unités d'intervention structurée (UIS) ont été intégrées au Service correctionnel du Canada (SCC) le 30 novembre 2019. Conformément à la [Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition \(LSCMLC\)](#), ces unités ont pour mandat d'offrir des milieux de vie axés sur les interventions aux délinquants qui ne peuvent pas demeurer au sein de la population carcérale régulière parce que la sécurité de l'établissement, la sécurité des délinquants ou le déroulement des enquêtes en seraient compromis. Les UIS sont dotées d'un effectif multidisciplinaire qui offre des interventions visant à favoriser la réintégration des délinquants au sein de la population carcérale régulière.

### Ce que nous avons fait

Nous avons extrait l'instantané des délinquants en détention de la base de données informatisée du SCC au 23 février 2025. À cette date, il y avait un total de 14 660 délinquants sous responsabilité fédérale; de ce nombre, 258 avaient une autorisation de transfèrement vers une UIS active (ce qui correspond à <2 % de la population carcérale). La majorité des autorisations étaient justifiées en vertu de l'alinéa 34(1)b) (sécurité) de la LSCMLC (175; 68 %); 31 % (79) étaient justifiées en vertu de l'alinéa 34(1)a) (sécurité), tandis que <2 % étaient justifiées en vertu de l'alinéa 34(1)c) (enquête). Afin d'examiner les caractéristiques des délinquants dans les UIS, nous avons analysé des mesures liées aux données démographiques, à la peine et aux renseignements sur le risque et les besoins par rapport à l'ensemble de la population carcérale ainsi qu'aux détenus à sécurité maximale hors UIS.

### Ce que nous avons constaté

La population des UIS présente plusieurs distinctions marquées par rapport à la population carcérale générale (voir le tableau 1), comme en témoignent les tendances quant à la complexité du profil, au niveau de risque et au niveau de besoins élevés. Toutefois, lorsque les niveaux de sécurité inférieurs sont exclus du groupe témoin de délinquants en établissement, les différences entre le groupe des détenus dans les UIS et la population hors UIS (sécurité maximale) sont minimales pour la plupart des mesures. Il y a quelques exceptions. Les différences les plus notables ont trait à l'engagement des délinquants : les détenus des UIS étaient plus souvent considérés comme « non engagés » dans leur Plan correctionnel (73 % contre 63 %). De plus, les détenus des UIS purgeaient *moins souvent* une peine d'une durée indéterminée (27 % contre 42 %) et avaient *plus souvent* un niveau de besoins « élevé » pour ce qui est des attitudes (84 % contre 74 %), un niveau « faible » de motivation (57 % contre 47 %) et faisaient l'objet de préoccupations pour la sécurité du personnel (37 % contre 22 %). Les différences entre les deux principales catégories d'autorisations de transfèrement vers une UIS (c.-à-d. les alinéas 34(1)a) et 34(1)b) de la LSCMLC) étaient généralement minimales. Même si les délinquants dans les UIS en vertu de l'alinéa 34(1)a) (sécurité) avaient plus souvent un niveau de besoins « élevé » dans le domaine des fréquentations (57 % contre 45 %), les profils se ressemblaient considérablement.

**Tableau 1. Profil des caractéristiques de la population des UIS et des groupes témoins au 23 février 2025**

Mesure	Population des UIS 34(1)a)	Population des UIS 34(1)b)	Sécurité maximale (Population carcérale hors UIS)	Tous les niveaux de sécurité (Population carcérale hors UIS)
Risque statique élevé	88 %	89 %	87 %	67 %
Besoin dynamique élevé	95 %	98 %	96 %	73 %
Besoins élevés				

## SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.

Emploi et études	13 %	8 %	14 %	7 %
Relations matrimoniales ou familiales	13 %	17 %	19 %	15 %
Fréquentations	57 %	45 %	48 %	21 %
Consommation de substances	59 %	57 %	57 %	36 %
Comportement dans la collectivité	15 %	8 %	14 %	7 %
Personnel / émotionnel	75 %	79 %	78 %	49 %
Attitudes	84 %	84 %	74 %	36 %
Faible motivation	61 %	57 %	47 %	16 %
Potentiel de réinsertion sociale faible	89 %	86 %	88 %	46 %
Responsabilisation faible	57 %	59 %	53 %	22 %
Non engagé	73 %	73%	63 %	27 %

Tableau 2. Alertes, indicateurs et besoins\* pour la population des UIS et les groupes témoins au 23 février 2025

Alerte/indicateur/besoin	Population des UIS 34.1 A	Population des UIS 34.1 B	Sécurité maximale (Population carcérale hors UIS)	Tous les niveaux de sécurité (Population carcérale hors UIS)
Comportement violent	23 %	17 %	20 %	8 %
Préoccupations pour la sécurité du personnel	41 %	36 %	22 %	8 %
Problèmes de santé mentale	22 %	14 %	20 %	12 %
Réactivité	40 %	35 %	32 %	27 %
Appartenance à un groupe menaçant la sécurité	28 %	31 %	26 %	11 %

\*D'après les alertes, les indicateurs et les besoins cernés dans la base de données informatisée du SCC, le Système de gestion des délinquant(e)s (SGD).

### Ce que cela signifie

La population des UIS ressemble beaucoup à la population générale à sécurité maximale; les deux groupes ont un profil plus complexe et des indicateurs de risque et de besoins plus élevés que le reste de la population carcérale sous responsabilité fédérale. Il y a toutefois quelques distinctions importantes entre le groupe de la population des UIS et le groupe de la population à sécurité maximale hors UIS, notamment pour ce qui est des facteurs clés qui peuvent influencer sur l'adaptation et les trajectoires dans le milieu correctionnel, comme l'engagement, la motivation et les attitudes. Les résultats actuels confirment l'importance au sein des UIS des interventions axées sur la thérapie cognitivo-comportementale, les attitudes et les relations interpersonnelles (voir aussi Motiuk et Keown, 2021).

### Références

Motiuk, L. et L. A. Keown (2021). *Caractéristiques des délinquants sous responsabilité fédérale dans des unités d'intervention structurée, dans la population carcérale régulière et en isolement préventif*. RIB-21-13. Ottawa (Ontario) : Service correctionnel du Canada.

### Pour de plus amples renseignements

Veuillez envoyer un courriel à la [Direction de la recherche](#). Vous pouvez également visiter la page des [Publications de recherche](#) pour une liste complète des rapports et sommaires de recherche.

Préparé par : Adrian Murphy et Laura McKendy

